

SNTRS-CGT

7 rue Guy Môquet Bt N BP8 94801 VILLEJUIF Cedex - Tél : 0149 58 35 85 - Fax : 0149 58 35 33
mél : sntrs-cgt-bn@vif.cnrs.fr - Site web : <http://www.sntrs.net>

EN BREF

n° 39 – 7 juin 2002

Elections aux CAP

Les électeurs vont commencer à recevoir le matériel de vote à partir du 19 juin.

La période de vote est très courte : la date limite de réception des votes est le 9 juillet.

Il faut tout mettre en œuvre, dès maintenant et pendant cette (trop) brève campagne électorale, pour faire voter pour les listes du SNTRS-CGT.

Diffusez largement le BRS spécial aux ITA et chercheurs. Utilisez les affiches.

Débattez avec les personnels pour qu'ils votent pour nos listes et qu'ils adhèrent au Syndicat.

A propos d'un appel au boycott des élections :

Sud-Education Académie de Créteil affirme que ses listes ont été invalidées par la direction du CNRS et appelle au boycott du 1^{er} tour des élections aux CAP du CNRS pour protester contre "cette atteinte à la démocratie syndicale".

C'est une façon plutôt tendancieuse de présenter les choses.

Tout d'abord les listes SUD n'ont pas été "invalidées" car aucune liste SUD n'a été déposée auprès de la commission électorale. Si SUD l'avait fait, elles auraient été refusées car ce syndicat ne remplit pas les conditions nécessaires pour présenter des candidats au 1^{er} tour des élections de CAP de la Fonction Publique d'État. Cette possibilité ne lui est ouverte qu'au second tour, quand aucune condition de représentativité n'est exigée. SUD, par cette attitude et son appel au boycott, espère être présent lors du 2^{ème} tour.

La question essentielle est de savoir si la démocratie syndicale se fonde sur l'émission des forces syndicales chargées de représenter et de défendre les intérêts des salariés.

SUD est le résultat d'une scission au sein de la CFDT. La scission est en elle-même un échec de la démocratie. Il est vrai que l'histoire a connu plusieurs scissions syndicales qui ont modelé le paysage syndical actuel. De plus, au CNRS, l'existence de SUD en tant que structure syndicale organisée n'est pas avérée.

L'accentuation de la division syndicale est facteur d'affaiblissement de la capacité d'action des salariés.

Ceux-ci aspirent à l'unité syndicale, ils ne comprennent pas toujours les raisons des divisions actuelles, ils n'ont aucun intérêt à favoriser la division et l'affaiblissement global de la représentativité syndicale.

C'est pourquoi nous devons combattre cet appel au boycott.

La tendance à l'abstention se renforce dans les scrutins professionnels du CNRS, c'est là un vrai problème de démocratie. C'est l'abstention qu'il faut combattre, au lieu de créer les conditions de son développement.

Un engagement de toutes les sections dans une campagne pour une bonne participation aux élections et pour un vote massif pour le SNTRS dès le 1^{er} tour des élections sera une meilleure contribution à la démocratie syndicale, n'en déplaise à certains.

Point sur la question des CR2

Le 5 juin une délégation a été reçue au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche par des membres du cabinet du ministre (M. Gross, JF Cervel, R. Judes).

Rien de nouveau si ce n'est qu'à la fin M. Gross a lâché que "le ministère n'a pas demandé à la direction du CNRS d'arrêter la procédure des CDD, car pas encore en possession d'une solution alternative."

C'est le point essentiel.

Nous avons plaidé pour une solution réglementaire, par exemple des concours exceptionnels dès cette année, en donnant lecture d'extraits de décrets statutaires ad hoc.

Les autres syndicats présents ont approuvé les CDD en la qualifiant de conservatoire (SNCS) ou "c'est mieux que rien" (CFDT).

M. Gross est prêt à nous revoir d'ici une quinzaine, pour nous soumettre les solutions qu'il aura fait étudier.

La deuxième partie de l'entrevue a été un long bavardage sur les post-doc. Nous avons insisté sur la situation inadmissible faite aux thésards et post-doc touchant des libéralités des associations, sans protection sociale et rappelé nos revendications concernant les jeunes chercheurs.

Un tract CGT qui fait discuter, bouger et changer les habitudes !

Là où il a été distribué le tract sur le harcèlement a eu un écho très favorable parmi les personnels.

Qu'on en juge ! : A Orsay, lors de la diffusion aux restaurants, il y a peu de tracts par terre, le tract est très lu et fait beaucoup débattre sur des cas concrets dans les labos et services. Il est très bien reçu chez les ITA et IATOS, tout particulièrement les "petites" et "moyennes catégories". Les chercheurs, les cadres et enseignants pensent que ce tract a le mérite d'exister pour clarifier des situations existantes ou pour éviter d'autres dérives. Plusieurs personnes veulent le distribuer à leurs collègues qui ne sont pas venus au restaurant ou à des amis qui subissent le harcèlement moral dans des entreprises privées ou dans des services publics. Un CDD (IATOS), d'accord sur le tract, souhaite adhérer à la CGT. Il doit même être distribué dans toute la zone industrielle des Ulis par l'UL-CGT (20 000 salariés).

Nous rappelons que ce tract a été élaboré par les camarades de l'INSERM, sur la base d'un compte-rendu (BRS 373) d'un Colloque organisé par les chercheurs de l'ISERES et l'UGICT

Il y a manifestement une dégradation des conditions de vie au travail, renforcée par la non création d'emploi pour compenser la RTT. Nous devons être attentifs à ces questions et aider les personnels à se défendre.